



# LA SEMAINE ECONOMIQUE EN BREF

No: 45-10/15 Octobre 2015

UN APERÇU SYNTHETISÉ DE L'ACTUALITÉ ECONOMIQUE REALISÉ PAR LA DIRECTION DES ETUDES, DE L'INFORMATION ET DE LA PROMOTION ECONOMIQUES (DEIPE) REDACTION: SERVICE DES ETUDES, DE LA PROSPECTIVE ET DE LA VEILLE ECONOMIQUES

## SOMMAIRE :

### • A LA UNE

ELECTRICITE : LE GOUVERNEMENT CRÉE UNE SOCIETE DE TRANSPORT

### • EN BREF

LE TRONÇON BABADJOU-BAMENDA BIENTÔT REHABILITE

TELECOMMUNICATIONS INTERNATIONALES : 4,2 MILLIARDS DE PERTE D'IMPÔTS ENREGISTRÉS

LE BUCREP PREVOIT DE CRÉER 30 000 EMPLOIS TEMPORAIRES DANS LE CADRE DU RECENSEMENT GENERAL DE LA POPULATION

LE CICC JUGE SATISFAISANTS LES RÉSUTATS DE LA PHASE PILOTE DU PROGRAMME AOC

CAMPAGNE CACAORYERE 2015/2016 : BAISSSE DE LA PRODUCTION DE 20 000 TONNES

PROCÉDURES DU COMMERCE EXTERIEUR : LA DEMATERIALISATION S'ACCÉLÈRE

CERTIFICATION : 10 000 PRODUCTEURS DE CACAO A FORMER EN 2016

ASSAINISSEMENT DES MARCHES PUBLICS : 146 ENTREPRISES MENACEES D'EXCLUSION

LE CAMEROUN A REUSSI A CAPTER 2750 MILLIARDS D'IDE SUR LES 15 DERNIERES ANNEES

LE FMI REVOIT UNE NOUVELLE FOIS A LA BAISSSE LES PERSPECTIVES DE CROISSANCE DE L'AFRIQUE EN 2015

CIMA INTERNATIONAL DECROCHE UN CONTRAT DE 7 MILLIARDS FCFA SUR LE BARRAGE DE LA MENCHUM

## ELECTRICITE : LE GOUVERNEMENT CRÉE UNE SOCIETE DE TRANSPORT

Le Président de la république vient de signer deux décrets présidentiels qui consacrent l'entrée en scène de la Société nationale de transport de l'électricité (SONATREL). L'objectif est de casser le monopole de la seule société qui s'occupait à l'époque de la production, du transport et de la vente de l'énergie électrique. Ainsi, avec la création de la SONATREL, l'ouverture du marché de l'électricité est ainsi réaffirmée, EDC, l'industrie de production étatique ayant préalablement vu le jour.

### LES FAITS

Par Décret N°2015/454 du 08 octobre 2015, le Président de la République a procédé à la création de la Société Nationale de l'Electricité (SONATREL). Il s'agit d'une structure à capitaux publics, placée sous la tutelle technique du Ministère en charge de l'énergie et sous la tutelle financière du Ministère chargé des finances, et dont le siège social fixé à Yaoundé. Elle a pour objet le transport de l'énergie électrique et la gestion du réseau de transport pour le compte de l'Etat. A ce titre, elle a pour missions l'exploitation, la maintenance, le développement et l'interconnexion du réseau public de transport d'énergie électrique ; la gestion des flux d'énergie électrique transitant par le réseau public de transport ; la planification, la réalisation des études et la maîtrise d'ouvrage des infrastructures de transport ainsi que la recherche et la gestion des financements y relatifs ; le raccordement au réseau public de transport d'électricité ainsi que la garantie de la fiabilité et l'efficacité

dudit réseau ; l'application des normes de sécurité des flux sur le réseau de transport d'électricité, etc.

### LES ORIGINES

Depuis trois ans environ, lorsque les différents chantiers de construction de barrages hydro-électriques (Lom Pangar, Memve'ele, Mekim...) ont été lancés, la question du transport de l'énergie que ces ouvrages produiront a été évoquée, et les responsables du ministère de l'Eau et de l'Energie (MINEE) ont maintes fois assuré que le gouvernement travaillait à la mise sur pied d'une structure en charge dudit transport. La création de la SONATREL en est ainsi l'aboutissement.

### LES PERSPECTIVES

L'avènement de cette entité est la résultante des évolutions consécutives à l'ouverture du marché de l'électricité du Cameroun. De ce fait, l'introduction d'éléments concurrentiels dans le secteur va rendre le système électrique plus efficace et améliorer la qualité du service public de l'électricité.

Pour les consommateurs, non seulement les nouveaux investissements en cours de préparation entraîneront une meilleure qualité du service, mais il y aura une plus grande précision au niveau de l'articulation entre les prix de l'électricité sur le marché des consommateurs éligibles (prix qui sont libérés) et les tarifs que la société ENEO appliquera aux consommateurs captifs (tarifs réglementés).

## EN BREF

### LE TRONÇON BABADJOU-BAMENDA BIENTÔT RÉHABILITÉ

C'est ce qui ressort de la concertation entre le Ministre des travaux publics et les hauts responsables de la Banque Mondiale, le Jeudi 8 octobre 2015. Ce tronçon a été présenté comme un projet important dans le cadre du projet de transit et de transport en zone CEMAC, et fait partie des engagements du Chef de l'Etat dans les échanges Cameroun-Nigéria. Notons qu'il est prévu que la chaussée actuelle soit élargie, passant de 6 mètres à 7,5 mètres, de manière à rejoindre les standings de la transfrontalière Bamenda-Enugu.

### TÉLÉCOMMUNICATIONS INTERNATIONALES : 4,2 MILLIARDS DE PERTE D'IMPÔTS ENREGISTRÉS

4,2 milliards FCFA: c'est la perte qu'enregistre l'Etat sur ses recettes fiscales, du fait de fraudes massives sur les appels à l'aide du dispositif Simbox. L'information a été révélée lors de l'ouverture des travaux initiés par la fondation Tandeng Muna et MTN Cameroun, lesquels devront permettre de plancher sur des moyens de lutte contre le contournement illégal des communications. C'est au total 100 millions de minutes d'appels détournées et près de 18 milliards de F perdus en 2015 pour les opérateurs de téléphonie mobile.

### LE BUCREP PRÉVOIT DE CRÉER 30 000 EMPLOIS TEMPORAIRES DANS LE CADRE DU RECENSEMENT GÉNÉRAL DE LA POPULATION

Afin de réaliser le 4<sup>ème</sup> recensement général de la population camerounaise, dont les travaux de préparation pourraient débuter dès janvier 2016, le BUCREP devra graduellement recruter environ 30 000 personnes à titre temporaire. Le Directeur Général du Bucrep a exprimé ce besoin au cours d'une récente réunion avec les responsables du Ministère de l'Economie, laquelle faisait suite à la signature, le 15 septembre 2015, du décret présidentiel annonçant la réalisation du 4<sup>ème</sup> recensement général de la population camerounaise.



## LE CICC JUGE SATISFAISANTS LES RÉSULTATS DE LA PHASE PILOTE DU PROGRAMME AOC

Le Conseil Interprofessionnel du Cacao et du Café (CICC) au Cameroun a procédé, les 6 et 7 octobre 2015 à Monaté, localité du département de la Léké, principal bassin de production du cacao du pays, à une évaluation de la phase pilote de son programme intitulé: «Appui à l'organisation de la commercialisation (AOC)» lancé en 2013. Résultat: selon les statistiques de l'interprofession cacao-café, grâce au programme AOC, les volumes de fèves commercialisés en toute transparence a considérablement évolué au cours des deux dernières campagnes. Pour rappel, le programme AOC du CICC a pour objectifs majeurs le regroupement des producteurs au sein de coopératives afin de mieux les encadrer, l'organisation des ventes groupées à l'effet d'obtenir les prix plus rémunérateurs, l'élaboration des statistiques visant à permettre un meilleur suivi des activités de commercialisation et de production. Après le département de la Léké, AOC est désormais implémenté dans les départements du Nyong-Ekellé, dans le Centre, et la Boumba et Ngoko, dans la région de l'Est du Cameroun.

## CAMPAGNE CACAOYERE 2015/2016 : BAISSÉ DE LA PRODUCTION DE 20 000 TONNES

D'après les prévisions de la BEAC sur l'évolution des activités économiques au Cameroun, le Pays risque de connaître une baisse de sa production de cacao de 230 000 à 210 000 tonnes à la campagne prochaine. Cette baisse, qui s'observe déjà depuis deux campagnes, est due au phénomène de dormance végétale. En septembre 2014, le Gouvernement s'est engagé dans un plan de restructuration de la filière à hauteur de 600 milliards FCFA, qui durera jusqu'en 2020. Ce plan met l'accent sur l'entretien des vergers existants, la création de nouveaux champs avec un objectif de 10 millions de plants. Ainsi, dans les 10 années à venir, la production annuelle de cacao devrait atteindre la barre des 600 000 tonnes.

## PROCÉDURES DU COMMERCE EXTÉRIEUR: LA DÉMATÉRIALISATION S'ACCÉLÈRE

Le ministre des Travaux Publics a procédé le 29 septembre dernier à la rétrocession des équipements informatiques au Guichet unique des opérations du commerce extérieur. Ces équipements sont destinés à accélérer la dématériali-

sation des procédures du commerce extérieur dans le cadre du projet de facilitation des transports et du transit. Parmi les 36 procédures inscrites au tableau des procédures, 20 ont déjà subi la mutation avec succès. La finalisation de cette opération est prévue courant 2016. Place au développement des systèmes des administrations techniques en vue de leur arrimage efficient à la dématérialisation des procédures.

## CERTIFICATION : 10 000 PRODUCTEURS DU CACAO À FORMER EN 2016

Après la région du Sud-Ouest entre 2012 et 2014, Telcar Cocoa, négociant local de la firme internationale Cargill, étendra en 2016 son programme de formation des producteurs de cacao à la certification aux régions du Centre et du Sud Cameroun. Le programme vise à conduire 10 000 nouveaux producteurs vers la certification du cacao, à travers l'organisation d'environ 334 sessions de formation. Toutes choses qui permettront aux producteurs d'adopter les pratiques culturelles les meilleures, lesquelles leur garantiront un meilleur rendement. Grâce au programme, le rendement de certaines cacaoyères dans la région du Sud-Ouest est passé de 400 à 1000Kg par hectare.

## ASSAINISSEMENT DES MARCHÉS PUBLICS : 146 ENTREPRISES MENACÉES D'EXCLUSION

Le MINMAP vient de publier la liste de 146 entreprises titulaires des marchés publics de travaux de construction, de centres de santé ou autres édifices publics, de chantiers de construction, d'aménagement ou de réhabilitation des routes rurales, ou de contrats de fourniture passés entre 2013 et 2014 qui ne sont pas toujours livrés et qui risquent ne l'être jamais. A leur rencontre, des mesures sont envisagées, tendant à exclure ces entreprises défaillantes de la commande publique pour une durée de deux ans. Toutefois, elles ont jusqu'au 20 octobre prochain pour se justifier sur ces manquements.

## LE CAMEROUN A RÉUSSI À CAPTER 2750 MILLIARDS D'IDE SUR LES 15 DERNIÈRES ANNÉES

Dans un récent rapport de la Conférence des Nations Unies pour le commerce et le développement (Cnuced), il apparaît que sur la période allant de 2000 à 2014, le Cameroun a réussi à capter des Investissements Directs Etrangers (IDE) pour un montant estimé à 5 milliards de dollars américains, soit environ

2750 milliards de francs Cfa. Ces IDE proviennent essentiellement de pays tels que la France, les Etats-Unis, le Nigéria et bien évidemment la Chine qui est devenue premier investisseur au Cameroun selon la direction de la Coopération du Ministère de l'Economie. En effet, si l'on s'en tient au volume officiel du portefeuille de projets chinois au Cameroun, qui est estimé à 1850 milliards de francs Cfa à fin 2014, la Chine se taille environ 67% des IDE au Cameroun.

## LE FMI REVOIT UNE NOUVELLE FOIS À LA BAISSÉ LES PERSPECTIVES DE CROISSANCE EN 2015 DE L'AFRIQUE

Le Fonds Monétaire International (FMI) a une nouvelle fois abaissé, dans son nouveau rapport sur les perspectives mondiales publié le 6 octobre 2015, ses prévisions de croissance pour l'Afrique subsaharienne. L'institution a estimé que la région ne devrait enregistrer qu'une croissance de 3,8 %, contre 5,0 % en 2014, soit une révision à la baisse de -0,7 point par rapport aux prévisions d'avril de la même année. Au motif de cette nouvelle décote, « la baisse des prix des matières premières et une demande chinoise plus faible, » dans un contexte où la Chine est devenu le premier partenaire commercial de l'Afrique subsaharienne».

## CIMA INTERNATIONAL DECROCHE UN CONTRAT DE 7 MILLIARDS FCFA SUR LE BARRAGE DE LA MENCHUM

Le gouvernement camerounais vient de confier la maîtrise d'œuvre du projet de construction du barrage hydroélectrique de la Menchum, dans la région du Nord-Ouest du pays, au consortium d'entreprises constitué par le cabinet canadien Cima International, chef de file et sa consœur américaine ARQ Engineering. Coût du contrat pour les cinq (5) années de validité: 6,9 milliards FCFA. Pour mémoire, Cima International assure également la maîtrise d'œuvre sur le projet de construction, en cours, du barrage de Mekin, dans la région du Sud du pays. Le barrage de la Menchum dont la Cima vient de gagner la maîtrise d'œuvre, aura par ailleurs, une capacité de production de 72 MW, et va coûter environ 162,5 milliards FCFA. Elle sera construite par CEW, la même entreprise chinoise qui construit déjà Lom Pangar, tel qu'édicte dans un accord signé le 3 juin 2013. Ce projet intègre également la construction d'une ligne d'évacuation d'énergie de 72 km entre la localité de Wum et la ville de Bamenda.

### SOURCES:

ELECTRICITE : LE GOUVERNEMENT CRÉE UNE SOCIÉTÉ DE TRANSPORT Cameroon Tribune N°10945/7144 du 09/10/2015  
 LE TRONÇON BABADJOU-BAMENDA BIENTÔT REHABILITE Le Messager N° 4428 du 09/10/2015  
 TELECOMMUNICATIONS INTERNATIONALES : 4,2 MILLIARDS DE PERTE D'IMPOTS ENREGISTRÉS Cameroon Tribune N° 10945/7144 du 09/10/2015  
 LE BUCREP PREVOIT DE CRÉER 30 000 EMPLOIS TEMPORAIRES DANS LE CADRE DU RECENSEMENT GENERAL DE LA POPULATION <http://www.investiraucameroun.com>  
 LE CICC JUGE SATISFAISANTS LES RÉSULTATS DE LA PHASE PILOTE DU PROGRAMME AOC <http://www.investiraucameroun.com>  
 CAMPAGNE CACAOYERE 2015/2016 : BAISSÉ DE LA PRODUCTION DE 20 000 TONNES Cameroon Tribune N°10941/7140 du 05/10/2015  
 PROCÉDURES DU COMMERCE EXTÉRIEUR : LA DÉMATÉRIALISATION S'ACCÉLÈRE Mutations N° 3995 du 06/10/2015  
 CERTIFICATION : 10 000 PRODUCTEURS DE CACAO À FORMER EN 2016 <http://www.investiraucameroun.com>  
 ASSAINISSEMENT DES MARCHÉS PUBLICS : 146 ENTREPRISES MENACÉES D'EXCLUSION Cameroon Tribune N° 10945 7144 du 09/10/2015  
 LE CAMEROUN A RÉUSSI À CAPTER 2750 MILLIARDS D'IDE SUR LES 15 DERNIÈRES ANNÉES <http://www.investiraucameroun.com>  
 CIMA INTERNATIONAL DECROCHE UN CONTRAT DE 7 MILLIARDS FCFA SUR LE BARRAGE DE LA MENCHUM <http://www.investiraucameroun.com>

